

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à intervenir sur un chantier temporaire.

PREREQUIS

Pas de prérequis

Expérience

Professionnelle requise : NON

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

7 h soit 1 jour au sein de votre entreprise
Cf. convention de formation ou sur demande.

MODALITE D'ORGANISATION

Formation en groupe de 4 à 10
Personnes **sur votre site**.

MOYENS TECHNIQUES ET**PEDAGOGIQUES**

- Livret stagiaire individuel
- Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Aire d'exercice pratique (Mis à disposition par vos soins)
- Signalisation d'approche, de position et de prescription.

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme de formation en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

REFERENCES

Les personnels travaillant sur le chantier doivent porter des vêtements à haute visibilité afin d'opérer en étant vus de loin par les automobilistes.

Sur la voie publique, la signalisation et le balisage des chantiers, fixes ou mobiles, sont régis par l'arrêté du 24/11/1967, modifié par l'arrêté du 5/11/1992. (JO du 30/01/1993 relatif à la signalisation des routes et autoroutes) et par la 8ème partie de l'Instruction Ministérielle "signalisation temporaire" approuvée par arrêté du 06/11/1992. Livre I. JO du 30/01/199

DELAIS D'ACCES

Cf. convention de formation ou sur demande.
(En fonction du planning)

TARIF

**Nous consulter pour devis personnalisé*

INTITULE : SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER**OBJECTIFS :**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier la configuration du chantier au regard de la voirie
- Déterminer la signalisation temporaire et/ou le balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et aux risques générés
- Mettre en place ces dispositifs dans les règles de l'art
- Limiter les risques lors de cette mise en place

CONTENU :

- ⊗ **Généralités**
- ⊗ **Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire**
 - La signalisation temporaire
 - Consistance de la signalisation
 - La signalisation en milieu urbain
 - La circulation alternée
 - La signalisation des personnes
 - La signalisation des véhicules
 - Les chantiers mobiles
 - La signalisation temporaire de nuit
 - Les dangers temporaires
 - Les détournements de circulation
 - Emplacement d'arrêt d'urgence
- ⊗ **Exercices de synthèse**
- ⊗ **Mise en application pratique**

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Questionnaire de fin de formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Attestation de formation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques interactifs et étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Travaux en groupe
- Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

- Formateur avec une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.